



AIDES VTE DANS LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

RAPPEL DU DISPOSITIF

Le Volontariat Territorial en Entreprise est un dispositif national mis en place par Bpifrance au nom de l'État. Il permet :

- d'accompagner les PME-ETI dans le recrutement de jeunes talents
- de proposer aux étudiants en alternance ou aux jeunes récemment diplômés d'études supérieures d'accéder à des postes à responsabilités.

En lien direct avec le dirigeant ou un membre de la direction, les missions VTE comportent de vraies responsabilités et peuvent être stratégiques pour l'entreprise, par exemple pour accompagner sa transformation digitale ou sa transition énergétique.

LES AIDES

Pour accompagner les entreprises dans leur transformation, une subvention d'un montant de **4 000 €** est versée par l'État et la Banque des Territoires aux entreprises qui recrutent un VTE en « Territoires d'industrie ».

Avec l'AIDE MOBILI-JEUNE® Action Logement, jusqu'à **1 200 €*** versés aux alternants pour les aider à s'installer près des entreprises.

**Aide soumise à conditions (notamment de ressources), octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services et disponible dans la limite du montant maximal de l'enveloppe fixée par la réglementation en vigueur.*